



Conseil économique et social

Distr. générale
30 avril 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2009-2010

Résumé

L'économie mondiale étant sur la voie du relèvement en 2010, la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) devrait voir s'améliorer la conjoncture économique extérieure dans laquelle elle évolue. Depuis le deuxième trimestre de 2009, la liquidité en dollars affiche des signes de reprise et le cours du pétrole brut s'est stabilisé. Toutefois, la situation économique demeure incertaine, le secteur financier réduisant son effet de levier dans de nombreux pays de la région. Plusieurs pays de la région, notamment les pays non exportateurs de pétrole, sont encore plus tributaires des apports de capitaux pour financer le déficit de leur balance courante. Après les plans de relance budgétaire adoptés en 2009, plusieurs pays devront prendre des mesures d'austérité budgétaire pour équilibrer leurs finances publiques. Depuis le quatrième trimestre de 2009, on peut observer un climat d'optimisme prudent dans la région, qui devrait se maintenir en 2010. En 2009, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel de la région de la CESAO était estimée à 1,9 %, contre 6 % en 2008; elle devrait passer à 4,6 % en 2010.

* E/2010/100.



Les autorités monétaires et budgétaires des pays membres de la CESAO ont défendu avec succès le secteur bancaire de la région. Il serait bon de compléter ce tour de force par la mise en œuvre d'ajustements budgétaires bien conçus afin de remédier à la faiblesse fondamentale générée par la crise financière mondiale. Dans la plupart des cas, de tels ajustements budgétaires exigeront une politique financière solide. À ce stade, une relance monétaire risquerait encore de se perdre dans les ajustements des acteurs économiques plutôt que d'accompagner la hausse de la demande intérieure, son but à l'origine. De solides politiques fiscales doivent venir à l'appui de la demande intérieure pour garantir une croissance régulière. Les pays membres de la CESAO ont des politiques et des difficultés fiscales très variées, ce qui signifie qu'en l'absence de leviers régionaux ou mondiaux, les effets d'une relance monétaire sur certains pays pourraient être fortement limités. Les efforts nationaux devront être renforcés pour éviter la contraction budgétaire des dépenses, notamment en matière d'équipement, de protection sociale, de systèmes de sécurité sociale, d'emploi, d'éducation et de santé.

Il faudra de toute urgence une série de cadres additionnels de coopération mondiale et régionale pour renforcer ces efforts nationaux, surmonter les effets de la crise financière internationale dans la région et réaliser les objectifs de développement au sortir de cette crise.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. La conjoncture mondiale.	3
II. Évolution du secteur pétrolier	4
III. Tendances et évolution de l'économie.	6
IV. Évolution des politiques économiques.	9
V. Dynamique sociale	10
VI. Observations finales	12

I. La conjoncture mondiale

1. Du deuxième trimestre de 2009 au premier trimestre de 2010, l'économie mondiale a affiché des signes de redressement. La crise du crédit provoquée par la débâcle financière mondiale actuelle a été rapidement jugulée dès le deuxième trimestre de 2009. Depuis, les marchés monétaires en dollars et les marchés boursiers mondiaux affichent une reprise modérée mais stable. Des actions collectives ont été lancées pour faire face à la crise financière mondiale, notamment la participation de représentants de pays en développement aux réunions du Groupe des Vingt en novembre 2008, avril 2009 et novembre 2009, en vue de mettre en place une nouvelle architecture financière internationale et des plans coordonnés de relance budgétaire. Les pays en développement, y compris les membres de la CESA0, ont traversé une période d'incertitude et d'instabilité de l'économie mondiale. Ils ont connu l'effondrement des prix des actifs financiers et des biens immobiliers ainsi que des matières premières, notamment de l'énergie, des métaux et des denrées alimentaires. En outre, la pénurie de liquidités sur les marchés monétaires locaux et internationaux, surtout de dollars des États-Unis à la fin de 2008, a contribué à déstabiliser les secteurs financiers et les économies nationales. En 2009, toutefois, avec la fin de la crise du crédit et le rétablissement progressif de la demande mondiale, on assiste dans les pays en développement, notamment en Chine et en Inde, à la reprise d'activités positives tournées vers l'avenir. À ce jour, ces pays n'ont connu aucune crise grave de la balance des paiements. C'est l'un des éléments qui distingue la crise financière mondiale de 2008-2009 de la crise financière asiatique de 1997-1998.

2. Le principal effet négatif de la crise financière mondiale sur le développement social est de faire baisser les niveaux réels de revenus et d'augmenter le taux de chômage. On s'attendait à ce qu'elle ait une incidence sur la dynamique des migrations internationales, mais son impact sur la structure migratoire et démographique a été moins important que prévu. Selon le Bureau international du Travail, le taux de chômage dans le monde était estimé à 6,6 % en 2009, plus que le taux de 5,8 % enregistré en 2008¹. Le chômage s'est considérablement accru dans les pays développés, à la différence des pays en développement qui, proportionnellement, ont vu le leur augmenter dans une moindre mesure. Cela dit, les pays en développement risquent de voir une forte stagnation de leur emploi. Leur taux de chômage constamment élevé ne semble montrer aucun signe de fléchissement du fait de la récente reprise économique observée au premier trimestre de 2010. Il est à craindre que la crise financière mondiale ait plus d'incidence sur le développement social que sur le développement économique du fait de la diminution des ressources budgétaires allouées aux systèmes de sécurité sociale. Un certain nombre de pays en développement prévoient des mesures d'austérité en 2010, après les politiques budgétaires dynamiques de 2009. Quant au développement social, la plupart des pays ont pris conscience des difficultés structurelles générées par les répercussions économiques de la crise financière mondiale. Toutefois, la détérioration de leur situation budgétaire tend à limiter leurs options.

3. Compte tenu de cette conjoncture mondiale, la région de la CESA0 évolue dans un environnement macroéconomique extérieur volatile depuis le quatrième trimestre de 2008². La crise du secteur financier des pays développés a eu des

¹ Bureau international du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi* (janvier 2010).

² La région de la CESA0 est constituée de deux sous-régions, à savoir : les pays du Conseil de coopération du Golfe comprenant Bahreïn, le Koweït, l'Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les

conséquences immédiates sur la région de la CESA0 dans deux domaines principaux : la liquidité en dollars et les cours du pétrole brut. La majorité des pays membres de la CESA0 ont indexé leur monnaie nationale au dollar des États-Unis. Dans les régions où se trouvent les grands exportateurs de pétrole brut, les cours du pétrole sont un indicateur à la fois des recettes et de la richesse de ces exportateurs, ainsi que de la santé des entreprises en général et de la confiance des consommateurs dans toute la région, y compris dans les pays non exportateurs de pétrole, en raison des effets d'entraînement intrarégionaux.

4. L'économie mondiale étant sur la voie du relèvement en 2010, la région de la CESA0 devrait voir s'améliorer la conjoncture économique extérieure dans laquelle elle évolue. Depuis le deuxième trimestre de 2009, la liquidité en dollars affiche des signes de reprise et le cours du pétrole brut s'est stabilisé. Toutefois, la situation économique demeure incertaine, le secteur financier réduisant son effet de levier dans de nombreux pays de la région. Plusieurs de ces pays, notamment les pays non exportateurs de pétrole, sont encore plus tributaires des apports de capitaux pour financer le déficit de leur balance courante. Après les plans de relance budgétaire adoptés en 2009, plusieurs pays devront prendre des mesures d'austérité pour équilibrer leurs finances publiques. Depuis le quatrième trimestre de 2009, on peut observer dans la région un climat d'optimisme prudent qui devrait se maintenir en 2010.

II. Évolution du secteur pétrolier

5. D'après les estimations de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), en 2009, la demande mondiale totale de pétrole brut était en moyenne de 84,4 millions de barils par jour pour une offre totale moyenne de 84,1 millions de barils par jour³. Elle aurait baissé de 1,3 million de barils par jour en 2009 par rapport à l'année précédente. La demande des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques est restée faible, contrairement à celle des pays en développement qui a résisté. L'OPEP a appliqué son quota de production réduit entré en vigueur en janvier 2009. Les pays de l'OPEP se sont bien conformés au plafond de production actuel de 24,8 millions de barils par jour. Vu leur capacité limitée d'expansion en matière d'exploration et de production, les pays non membres de l'OPEP devraient voir leur production de pétrole brut rester modérée en 2010. Par conséquent, il devrait y avoir un rééquilibrage entre la demande et l'offre de pétrole brut, à environ 85 millions de barils par jour en 2010, soit 0,7 % de plus qu'en 2009.

6. Tout porte à croire que la flambée des cours du pétrole brut en 2008 a été causée par la spéculation financière. Vers juillet 2008, les contrats à terme concernant le pétrole brut étaient devenus des actifs financiers intéressants. Pendant cette hausse des prix, la diminution de la demande réelle de produits pétroliers comme l'essence et le gasoil de chauffage a entraîné une baisse importante des marges des raffineries. Celles-ci, mesurées par l'écart entre le prix du pétrole de Western Texas Intermediate et le prix de l'essence de Reformulated Blendstock for Oxygenate Blending, avaient commencé à baisser bien avant que les prix atteignent leur niveau record. Cette tendance s'est inversée à partir du deuxième trimestre de

Émirats arabes unis; et les pays non membres du Conseil, dits pays à économie diversifiée, tels que l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, le Soudan, le Yémen et la Palestine.

³ Rapport mensuel de l'OPEP (*Monthly Oil Market Report*), mars 2010.

2009 et s'est maintenue jusqu'au premier trimestre de 2010, signe que la demande mondiale de pétrole brut retrouve le chemin d'une croissance stable. Compte tenu de la hausse des capacités de production de réserve de pétrole brut et de l'augmentation de la capacité mondiale de raffinage, les forces spéculatives sur les marchés à terme du pétrole brut ne devraient pas avoir les mêmes répercussions qu'au début de 2008. En 2010, elles devraient contribuer à stabiliser les prix du pétrole brut au lieu d'en renforcer la volatilité. En fin mars 2010, le prix de référence moyen du panier de l'OPEP pour 2010 devrait être compris entre 55,2 et 92 dollars le baril, le prix médian étant de 73,1 dollars le baril (voir tableau 1).

7. En 2009, la production totale de pétrole brut des pays membres de la CESAO est estimée à 18 millions de barils par jour en moyenne, soit une baisse de 11,1 % par rapport à l'année précédente, le quota de production de l'OPEP ayant été fortement réduit. En 2009, la production des pays du Conseil de coopération du Golfe était estimée à 13,8 millions de barils par jour, son niveau le plus bas depuis 2003. En 2009, la production de pétrole brut des pays à économie diversifiée, à savoir, l'Égypte, l'Iraq, la République arabe syrienne, le Soudan et le Yémen, était de 4,1 millions de barils par jour. Les recettes brutes des exportations de pétrole de la région de la CESAO étaient estimées à 381,9 milliards de dollars en 2009, soit 38 % de moins que l'année précédente. Elles devraient remonter de 14,5 % pour atteindre 437,3 milliards de dollars en 2010, le prix moyen du pétrole brut prévu (prix de référence moyen du panier de l'OPEP) étant de 73,1 dollars le baril. En 2010, la production totale de pétrole brut des pays membres de la CESAO devrait être de 18,8 millions de barils par jour. On s'attend à une légère augmentation de la production des pays membres de l'OPEP à la suite d'un ajustement de la politique de l'Organisation relative à l'offre. La production de pétrole brut des pays du Conseil devrait être de 14,3 millions de barils par jour en 2010. Compte tenu de l'intensification ces dernières années de leurs investissements, les pays à économie diversifiée devraient voir leur capacité de production de pétrole brut augmenter pour passer à 4,5 millions de barils par jour en 2010. Toutefois, le niveau de production reste faible en République arabe syrienne et au Yémen. Ces deux pays ont pu se faire une place dans le secteur énergétique par l'exploitation et la production de gaz naturel. Le Yémen, en particulier, a commencé à exporter du gaz naturel liquéfié en novembre 2009. Dans ce contexte, le Qatar s'est établi comme le plus grand exportateur de gaz naturel au monde, et le secteur du gaz a été développé dans d'autres pays du Conseil, de même qu'en Égypte et au Soudan.

8. Malgré l'effondrement des cours du pétrole brut en 2008, les producteurs de pétrole de la CESAO se sont retrouvés dans une position avantageuse en 2009 lorsque les prix ont atteint entre 60 et 80 dollars le baril. Comme l'ont répété souvent les membres de l'OPEP, notamment l'Arabie saoudite, le prix du baril fixé à environ 70 dollars leur convenait tout à fait : ni trop élevé pour avoir une incidence négative sur la demande ni trop faible pour mettre un frein aux investissements relatifs à l'exploration et à l'exploitation de la capacité de production de pétrole brut. Par ailleurs, cette fourchette de prix assure une meilleure marge de production aux producteurs de pétrole de la région par rapport à la plupart des producteurs dans d'autres régions où les prix d'exploration sont plus élevés. Les cours du pétrole brut devraient être stables en 2010; on s'attend donc à ce que les exportateurs de pétrole brut de la région de la CESAO renforcent leur avantage compétitif dans le secteur du pétrole et de l'énergie.

Tableau 1
Montants estimatifs et prévisions des prix du pétrole brut

(Prix de référence du panier de l'OPEP : dollar par baril)

Année	Minimum	Maximum	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle prévue pour 2010		
				Inférieure	Médiane	supérieure
2008	33,36	140,73	94,45			
2009	38,14	78,0	61,06			
2010				55,2	73,1	92,0

Source : chiffres de l'OPEP pour 2008 et 2009. Les prévisions pour 2010 courent à partir de la fin de mars 2010.

III. Tendances et évolution de l'économie

9. En 2009, la croissance réelle de la région de la CESAO était en moyenne de 1,9 % environ, contre 6 % en 2008, et devrait être de 4,6 % en 2010 (voir tableau 2). Cette reprise anticipée s'explique par une demande extérieure plus élevée et par une demande intérieure stimulée par des mesures budgétaires dynamiques. Le climat de pessimisme qui régnait dans la région est passé à un optimisme prudent en 2009. Dans les régions où se trouvent les grands exportateurs de pétrole brut, ce nouvel optimisme survient à la suite d'une forte hausse des prix du pétrole brut, qui atteint entre 60 et 87 dollars le baril, depuis le deuxième trimestre de 2009. En outre, plusieurs scénarios catastrophe qui auraient pu compromettre le développement socioéconomique de la région ne se sont pas produits. Plus précisément, il n'y a eu ni une crise de la balance des paiements, ni les grandes dévaluations monétaires qui l'accompagnent, même dans les pays dont la balance courante était fragile. De surcroît, la crainte que les travailleurs expatriés ne quittent en masse les pays du Conseil ne s'est pas concrétisée. Les autorités monétaires de la région ont protégé avec succès leur secteur bancaire de la crise financière mondiale après le quatrième trimestre de 2008. Les autorités budgétaires ont adopté avec succès des politiques dynamiques pour atténuer l'impact de la récession mondiale.

10. Toutefois, les risques de baisse demeurent. En 2010, le prix du pétrole brut devrait rester stable, mais il pourrait tomber jusqu'à 55 dollars le baril à l'intérieur de la fourchette prévue (voir tableau 1). Si les banques commerciales de la région ont surmonté la crise de liquidités mondiale, le problème demeure pour les entreprises et les ménages. Un faible niveau de liquidités pourrait faire plonger les prix des actifs et obliger les banques commerciales à adopter des plans d'ajustement supplémentaires. Les prix de l'immobilier de la région sont encore faibles et fragiles, et ne devraient pas connaître une hausse sensible en 2010 malgré la reprise économique anticipée. Il convient de noter, en particulier, la détérioration de la balance des paiements du Yémen. La monnaie de ce pays, le rial yéménite, s'est dépréciée de 10 % par rapport au dollar, dans la période d'un an qui a pris fin en mars 2010. Les pays membres de la CESAO ayant constitué un niveau rassurant de réserves étrangères, la menace d'une crise imminente de la balance des paiements peut être écartée. Toutefois, la prudence est de rigueur car des pays de la région dont la balance courante affiche un déficit risqueraient de voir se fragiliser leur balance des paiements.

11. L'inflation des prix à la consommation a plafonné dans la deuxième moitié de 2008. Elle a baissé en 2009. En moyenne, elle a été estimée à 4,7 % en 2009, contre 11,9 % en 2008 (voir tableau 2). Les taux d'inflation varient considérablement d'un pays de la CESAO à l'autre et traduisent des choix de gestion budgétaire différents. Dans plusieurs pays, la baisse des prix a été brutale. En Iraq, en Jordanie et au Qatar, il y a eu en 2009 une diminution des prix à la consommation qui a touché en premier lieu les denrées alimentaires et la location de biens immobiliers, ceux-là même qui ont été concernés en premier par l'inflation historique des prix à la consommation enregistrée en 2008. Le deuxième tour des effets anticipés de la pression inflationniste de 2007-2008 n'a pas eu lieu. En outre, le relèvement des salaires, notamment dans le secteur public des pays du Conseil au cours de 2007-2009, n'a pas eu d'incidence sur le niveau général des prix comme on l'espérait. Compte tenu de la reprise économique anticipée, le taux d'inflation des prix à la consommation devrait être de 6,9 % en 2010.

Tableau 2

Croissance réelle du PIB et taux d'inflation des prix à la consommation, 2006-2010

<i>Pays ou territoire</i>	<i>Croissance réelle du PIB (en pourcentage)</i>					<i>Taux d'inflation des prix à la consommation (en pourcentage)</i>				
	2006	2007	2008 ^a	2009 ^b	2010 ^c	2006	2007	2008 ^a	2009 ^b	2010 ^c
Arabie saoudite	3,1	2,0	4,3	0,2	3,6	2,2	4,1	9,9	5,1	6,2
Bahreïn	6,7	8,4	6,3	2,8	3,6	2,1	3,3	3,5	2,8	3,6
Émirats arabes unis	13,0	6,2	7,4	-1,5	3,8	9,3	11,1	12,3	1,6	4,2
Koweït	5,2	4,4	6,3	-1,2	4,1	3,0	5,5	10,6	4,0	4,7
Oman	5,5	6,8	12,8	3,7	4,0	3,4	5,9	12,6	3,4	4,2
Qatar	12,2	9,5	16,4	8,9	12,5	11,8	13,6	15,2	-4,9	1,2
Pays du Conseil^d	6,1	3,9	6,3	0,4	4,2	4,3	6,3	10,8	3,6	5,2
Égypte ^e	7,1	7,2	4,7	4,6	5,5	7,6	9,5	17,1	11,8	13,5
Iraq	6,2	5,0	7,5	5,2	6,5	53,2	30,8	2,7	-2,8	6,1
Jordanie	8,0	8,9	7,9	2,8	3,2	6,3	4,7	13,9	-0,7	3,5
Liban	0,0	7,5	6,2	7,0	5,5	1,5	6,7	10,0	1,5	3,9
Palestine	-5,2	5,4	5,9	6,8	4,0	3,8	1,9	9,9	2,8	3,0
République arabe syrienne	5,0	5,7	4,3	3,5	4,2	10,0	4,5	15,2	2,8	5,0
Soudan	10,0	10,2	6,0	4,5	5,0	7,2	8,1	14,9	11,2	13,2
Yémen	3,8	4,4	4,7	2,0	4,8	10,8	7,9	19,0	3,7	11,5
Pays à économie diversifiée^d	5,9	6,8	5,4	4,6	5,3	14,2	11,5	13,8	6,7	10,0
Total pour la CESAO^d	6,0	5,0	6,0	1,9	4,6	7,9	8,2	11,9	4,7	6,9

Source : Sources nationales sauf stipulation contraire.

^a Estimations pour le Koweït, le Qatar, l'Iraq et le Liban au 31 octobre 2009.

^b Estimations mars 2010.

^c Prévisions mars 2010.

^d Les données pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées, le coefficient étant proportionnel au PIB à prix constants de 2000.

^e Pour le taux de croissance du PIB de l'Égypte, les chiffres sont ceux de l'exercice fiscal, qui commence en juillet et se termine en juin l'année suivante.

12. Dans la sous-région du Conseil de coopération du Golfe, malgré les maigres résultats enregistrés par les marchés boursiers et l'immobilier, le retard dans la réalisation des projets du secteur privé et la chute rapide des prix de location de locaux commerciaux et résidentiels, nombre d'acteurs et de décideurs économiques ont estimé que les fondements économiques étaient solides. Sans cet optimisme, il aurait été impossible de promouvoir des schémas de consommation et d'investissement tournés vers l'avenir. En 2009, les pays du Conseil ont enregistré un faible taux de croissance du PIB réel de 0,4 % en moyenne, ce qui s'explique essentiellement par l'application rapide de la réduction importante du quota de production par les pays de cette sous-région membres de l'OPEP, à savoir l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et le Qatar. Comme l'on espère que les autorités budgétaires proposeront leur appui, la demande intérieure dans cette sous-région ne devrait pas diminuer dans les mêmes proportions que le PIB. C'est plutôt la contraction significative des exportations nettes qui est à l'origine de la diminution des chiffres du PIB réel. Les pays de la sous-région non membres de l'OPEP ont affiché une baisse plus modérée du taux de croissance en 2009. On observe, dans les pays du Conseil, une résilience des entreprises et une confiance des consommateurs malgré quelques faiblesses dans certains secteurs de l'économie, notamment dans l'immobilier. Les perspectives des pays du Conseil en 2010 dépendent des facteurs suivants : a) le relèvement de la demande extérieure et des prix du pétrole brut; b) des politiques budgétaires constamment dynamiques; et c) des ajustements des acteurs économiques bien conçus, notamment les banques commerciales, les entreprises et les ménages. La prévision de croissance du PIB réel des économies du Conseil est de 4,2 %.

13. Les pays à économie diversifiée se sont montrés résilients en 2009 et ont enregistré, en moyenne, une croissance de 4,6 % du PIB réel. Malgré une possible fragilité des balances du commerce extérieur, qui serait due à la faiblesse de la balance courante, la demande intérieure a continué de progresser, avec des comptes de capital solides. En outre, les exportateurs de pétrole de la sous-région, à savoir l'Égypte, l'Iraq, la République arabe syrienne, le Soudan et le Yémen, n'étant pas tenus de respecter les quotas de production de l'OPEP, ont pu éviter une chute nette de leurs niveaux de production de pétrole brut. Étant relativement moins tributaire des exportations de produits manufacturés et des marchés des capitaux internationaux, cette sous-région a été préservée des premières répercussions de la crise financière mondiale. En outre, bien que les exportations vers les États-Unis et l'Europe aient été sérieusement touchées, les conséquences sur l'ensemble de l'économie ont été limitées. De plus, les financements sont restés disponibles en raison de l'exposition limitée aux marchés de capitaux internationaux. Même si les marchés de l'immobilier ont essuyé des revers, au pire, ceux-ci ont été modérés. La plupart des problèmes liés au développement économique dans cette sous-région persistent, notamment les questions structurelles telles que le taux de chômage constamment élevé. Les perspectives des pays à économie diversifiée en 2010 dépendent des facteurs suivants : a) la reprise de la demande des États-Unis, des pays de l'Union européenne et des économies du Conseil de coopération du Golfe; b) des marges suffisantes pour se protéger des pénuries éventuelles de devises; et c) des mesures budgétaires dynamiques bénéficiant d'un soutien international et régional. Dès lors, la croissance réelle du PIB des pays à économie diversifiée en 2010 devrait être de 5,3 %.

IV. Évolution des politiques économiques

14. En 2008, les décideurs de la région de la CESA0 se sont retrouvés dans une situation de plus en plus difficile, les taux d'inflation grimpant en flèche dans différents pays. Pour atteindre les objectifs de développement, les autorités monétaires de la région ont adopté des politiques budgétaires expansionnistes et, dans le même temps, elles ont durci leurs politiques financières de manière à atténuer la pression inflationniste. Toutefois, à l'exception de l'Égypte qui a adopté un taux de change flottant, elles ne disposent pas d'une grande marge de manœuvre vu la nécessité de stabiliser les taux de change. Au début de la crise financière en septembre 2008, ce problème était inconnu de la plupart des pays membres de la CESA0, qui devaient prendre à la fois des mesures budgétaires dynamiques et des mesures d'assouplissement monétaire pour éviter que la crise financière ne compromette leurs différentes économies.

15. Les pays membres de la CESA0 ont adopté des mesures budgétaires variées face à la crise financière mondiale. Pour l'exercice 2009, les pays du Conseil, qui avaient constitué un excédent budgétaire considérable depuis 2002, ont adopté des politiques budgétaires expansionnistes. Dans la dernière présentation de leur budget, ils ont privilégié les investissements dans le domaine de l'équipement, de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Pour l'exercice 2009, les dépenses publiques étaient estimées à 40,6 % du PIB nominal en Arabie saoudite, 25,2 % à Bahreïn, 27 % aux Émirats arabes unis, 38 % au Koweït, 43 % à Oman et 33 % au Qatar. Les pays à économie diversifiée ont adopté une politique financière plus prudente en raison des faibles prévisions de recettes et des contraintes de dette publique. Des plans de rigueur ont été prévus pour l'exercice 2010, notamment en Jordanie, au Soudan et au Yémen, afin de maintenir le déficit budgétaire à un niveau raisonnable. Pour l'exercice 2009, les dépenses publiques étaient estimées à 36 % du PIB nominal en Égypte, 40,1 % en Jordanie, 36,8 % au Liban, 25,4 % en République arabe syrienne, 24 % au Soudan et 30,2 % au Yémen. Avec l'adoption des mesures d'austérité, tout fléchissement des prévisions de recettes devrait se traduire par une réduction des dépenses publiques malgré l'importance reconnue d'un plan de relance pour garantir la croissance économique au sortir de la crise financière. Par conséquent, les pays à économie diversifiée pourraient demander un surcroît d'aide internationale pour leur contribution aux plans de relance au niveau mondial.

16. Depuis septembre 2008, la politique monétaire adoptée face à la crise financière mondiale a entraîné une série de réductions des taux d'intérêt directeurs de la région, une diminution des réserves obligatoires des banques commerciales et quelques facilités supplémentaires de liquidité. Ce net assouplissement monétaire s'accompagne d'autres mesures visant à protéger le secteur bancaire de la débâcle financière. L'exception notable est l'Égypte dont la banque centrale a attendu de confirmer la baisse du taux d'inflation en février 2009 avant de réduire ses taux d'intérêt directeurs. Il convient également de noter que le Qatar n'a pas manipulé les taux d'intérêt pendant cette période, privilégiant des mesures plus directes destinées au secteur financier. Outre l'assouplissement monétaire, les mesures prises dans la région pour faire face à la crise financière mondiale comprenaient une aide fiscale et institutionnelle au secteur financier. Le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis ont pris des mesures d'aide budgétaire pour améliorer le bilan des banques commerciales. En outre, en 2008, la Jordanie, le Koweït, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont rapidement décidé de garantir les dépôts bancaires.

17. Les autorités monétaires de la région ont dû faire face à des problèmes de gestion des liquidités en raison de l'interaction entre le régime de taux de change et les mouvements de capitaux non réglementés. Le régime de taux de change de la région se caractérise par une indexation des différentes monnaies nationales par rapport au dollar des États-Unis ou à un panier de devises étrangères. Il remplit son rôle de stabilisateur des opérations sur devises pour le commerce, la finance ou les investissements. Toutefois, associé aux mouvements de capitaux non réglementés, il complique la tâche des autorités monétaires pour ce qui est de la gestion de la liquidité intérieure, représentée par la masse monétaire. Ainsi, les autorités monétaires ont moins de contrôle sur la base monétaire, qui est le montant total de l'argent en circulation et des dépôts bancaires auprès de l'autorité monétaire. Elles essaient de maintenir l'expansion monétaire à un niveau raisonnable en ajustant la composition de la base monétaire. Toutefois, ces mesures vont à l'encontre de la régulation de la demande finale en vigueur dans la plupart des pays membres de la CESA.

18. Depuis le deuxième trimestre de 2009, les autorités monétaires de la région répètent que la région dispose de suffisamment de liquidité. Dans le même temps, les banques commerciales et les entreprises désignent souvent l'absence de liquidité comme le principal obstacle à la reprise. Il convient de noter que par « liquidité », les autorités monétaires entendent la « liquidité extérieure » des banques commerciales, qui permet à celles-ci d'emprunter. En revanche, pour les banques commerciales et les entreprises, il s'agit de la « liquidité intérieure » représentée par les réserves disponibles et par des prévisions assurées d'entrées de fonds. La pénurie de liquidité extérieure pour les banques commerciales annonce la phase initiale d'une crise financière porteuse d'un risque systémique pour le secteur financier. En général, les banques centrales réagissent à ce risque systémique en injectant de l'argent dans le système bancaire. Toutefois, la pénurie de « liquidité intérieure » des banques commerciales et des entreprises, appelle des mesures différentes car il faut avoir recours à des ajustements permettant aux banques commerciales et aux entreprises de réduire leur endettement en accord avec la valeur des actifs. Le fait même que les autorités monétaires de la région, d'une part, et les banques commerciales et les entreprises, d'autre part, aient une interprétation différente de la question signifie bien que des ajustements supplémentaires sont nécessaires.

V. Dynamique sociale

19. Avec la crise financière mondiale et la chute vertigineuse des prix du pétrole brut, l'une des préoccupations majeures de la région de la CESA était la situation des travailleurs expatriés dans les grands pays exportateurs de pétrole, à savoir les pays du Conseil. Ces pays ayant connu un grand essor économique jusqu'en 2008, ils ont fait appel à davantage de main-d'œuvre étrangère. Malgré les efforts déployés pour la mise en valeur des ressources humaines afin de promouvoir le recrutement de la main-d'œuvre nationale dans le secteur privé, les pays du Conseil sont restés tributaires des travailleurs expatriés, attirés encore plus par l'expansion du secteur privé ces dernières années. La crise financière internationale ayant d'abord touché les activités de base de la sous-région dans le secteur privé, à savoir la finance et la construction, on a craint des pertes d'emplois massives et l'exode des travailleurs expatriés, ce qui aurait eu une incidence à la fois sur les pays hôtes et sur les pays exportateurs de main-d'œuvre dans les régions arabe et asiatique.

20. Malgré plusieurs informations dans les médias annonçant le départ des travailleurs expatriés pour licenciement, rien n'indique un exode massif de ces travailleurs au premier trimestre de 2010. De surcroît, tout laisse à croire que la crise financière n'a pas entraîné une réduction significative des envois de fonds des travailleurs en 2009, qui seraient passés seulement de 48,8 milliards de dollars en 2008 à 47,9 milliards de dollars en 2009. En revanche, les envois de fonds des travailleurs vers les pays à économie diversifiée auraient régressé de manière plus abrupte, passant de 22,7 milliards de dollars en 2008 à 18,9 milliards de dollars en 2009. Cette baisse peut s'expliquer par une forte diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés aux États-Unis et dans l'Union européenne, qui sont les principales sources d'envois de fonds vers les pays à économie diversifiée. Le niveau des envois de fonds des travailleurs expatriés devrait rester élevé, 13 % du PIB en Jordanie et 24 % au Liban en 2009.

21. Ces dernières années, les pays du Conseil se sont activement engagés dans la réforme du marché du travail. Compte tenu du ralentissement économique dans ces pays, la sécurité de l'emploi de leurs nationaux est devenue un problème majeur. Dans ce contexte, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Koweït et le Qatar ont pris, avant le troisième trimestre de 2009, des mesures pour réviser le système de parrainage des travailleurs expatriés. Ainsi, en mai 2009, Bahreïn a décidé de permettre aux travailleurs expatriés de changer d'emploi sans autorisation préalable des parrains. C'était la première décision assouplissant de manière significative le système de parrainage des pays du Conseil. Elle est entrée en vigueur en août et, le même mois, le Koweït a fait connaître son intention de suivre l'exemple de Bahreïn. La question du chômage et du sous-emploi, toutefois, est restée une préoccupation majeure, notamment dans les pays à économie diversifiée. Le taux de chômage est resté élevé malgré une légère amélioration ces derniers temps en Égypte, en Jordanie et dans la République arabe syrienne. Le ralentissement économique de 2009 ayant aggravé les conditions de travail, ces pays ont envisagé une stratégie de création d'emplois, axée en priorité sur les jeunes.

22. Parallèlement, les réformes en matière de développement social dans la région ont remporté quelques succès en 2009. Dans la présentation de leur budget pour l'exercice 2009, les pays de la région ont accordé la priorité aux domaines de l'éducation et de la santé, ainsi qu'à des plans de relance économique pour faire face à la crise financière mondiale. La Jordanie entend restructurer son organisme de protection sociale pour créer un fonds de chômage et élargir la couverture nationale. Au Yémen, le fonds de développement social s'est employé à exécuter des projets sociaux. Toutefois, malgré la priorité accordée au développement social dans le budget, on craint encore, notamment dans les pays à économie diversifiée, que la détérioration de la situation financière n'entraîne une réduction des dépenses publiques dans ce domaine.

23. Il reste toujours nécessaire de promouvoir l'égalité des sexes dans la région de la CESAO pour tenir compte du nombre croissant de femmes ayant suivi un enseignement supérieur et de leur souhait de plus en plus grand d'entrer dans la vie active. En février 2009, la Jordanie a levé les réserves qu'elle avait formulées au paragraphe 4 de l'article 15 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette mesure a donné aux femmes jordanaises le droit de circuler librement et de choisir leur résidence sans le consentement de leur mari ou d'un autre membre de leur famille de sexe masculin. De même, en février 2009, l'Arabie saoudite a nommé pour la première fois une femme ministre du Royaume, la Ministre de l'éducation chargée des questions

concernant les filles. Aux élections générales qui ont eu lieu au Koweït en mai 2009, quatre candidates ont été élues au Parlement. Toutefois, malgré ces changements, des obstacles à l'égalité des sexes dans la région demeurent. S'agissant de l'emploi, le taux de chômage des femmes est nettement plus élevé que celui des hommes. D'après les premiers résultats du Bureau international du Travail, le taux de chômage des femmes était estimé à 15 % au Moyen-Orient et à 15,6 % en Afrique du Nord en 2009, alors qu'il était de 7,7 % au Moyen-Orient et 8,6 % en Afrique du Nord¹ pour les hommes. La stagnation de l'emploi anticipée dans la région de la CESAQ devrait avoir des effets négatifs disproportionnés sur les femmes à la recherche d'un emploi.

VI. Observations finales

24. L'économie mondiale devrait commencer à se relever, encore que lentement. Malgré l'adoption de politiques budgétaires dynamiques, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon ainsi que certains pays en développement connaissent la déflation. La chute des prix pourrait être bénéfique car elle pourrait contribuer à améliorer les recettes en termes réels. Toutefois, elle révèle la faiblesse de la demande intérieure, malgré les politiques budgétaires et monétaires expansionnistes et efficaces adoptées par ces pays. Elle pourrait également traduire une baisse des salaires nominaux. Le taux de chômage en hausse constante dans les principaux pays développés indique l'absence de pouvoir de négociation du marché du travail.

25. La tendance générale à la baisse des prix pourrait alourdir, en termes réels, le fardeau de la dette des banques commerciales, des entreprises et des ménages, dette constituée d'avoirs immobiliers et financiers actuellement dévalués. Les ajustements budgétaires massifs et intensifs, au cœur de la crise financière mondiale, devraient se poursuivre, mais dans une moindre mesure. Les prévisions de reprise pour 2010 coïncident avec une vulnérabilité toujours plus marquée; et une reprise durable ne peut être garantie que si l'on met en œuvre des ajustements budgétaires bien conçus à l'intention des banques commerciales, des entreprises et des ménages. Au niveau mondial, les décideurs doivent mettre en œuvre ces ajustements sans compromettre la demande intérieure. Ce défi s'adresse aussi aux décideurs de la région de la CESAQ.

26. L'économie mondiale s'étant relevée de la crise pendant les deuxième et troisième trimestres de 2009, le climat économique dans la région de la CESAQ est passé d'un certain pessimisme à un optimisme prudent, essentiellement parce que les prévisions concernant le pétrole brut sont solides. Toutefois, les autres raisons de cet optimisme sont faibles. Étant donné la baisse des prix de l'immobilier et des locations connexes dans toute la région, la détérioration des actifs des bilans pourrait conduire à l'adoption de mesures visant à faciliter des ajustements budgétaires.

Les autorités monétaires et budgétaires de la région de la CESAQ ont défendu avec succès le secteur bancaire de la région. Pour réussir les ajustements budgétaires, il faut, en général, un plan de relance budgétaire solide. Toute relance monétaire à ce stade risquerait encore d'avoir une incidence sur les bilans des acteurs économiques, annulant ainsi en partie l'effet de la relance sur la demande. Par conséquent, il faut des politiques financières solides pour accompagner la demande et la croissance intérieures. Les pays membres de la CESAQ ont des politiques et des difficultés fiscales très variées. Les efforts nationaux devront être renforcés pour éviter que la

contraction budgétaire n'ait un effet négatif sur les dépenses dans les domaines de l'équipement, de la protection sociale, des systèmes de sécurité sociale, de l'emploi, de l'éducation et de la santé. Des cadres additionnels de coopération mondiale et régionale sont indispensables pour renforcer les mesures budgétaires nationales ainsi que les bilans des acteurs clefs, et accélérer la réalisation des objectifs de développement au sortir de la crise financière mondiale.
